

FICHE D'INFORMATION PATIENT : Traitement par dabrafenib (TAFINLAR)

Votre médecin vous a prescrit un traitement par **TAFINLAR** pour votre mélanome. Ce traitement cible les protéines BRAF modifiées lors de certaines situations de mélanome métastatique (mélanome avec mutation du gène *BRAF*), et peut ralentir voire suspendre la progression du cancer.

Vous devez prendre deux gélules le matin et deux gélules le soir, avec un verre d'eau. Les prises sont espacées de 12 heures. La prise doit avoir lieu au moins une heure avant le repas ou au moins deux heures après le repas.

Le Tafinlar est déconseillé en association à certains médicaments. Vous devez toujours informer le médecin que vous prenez du **Tafinlar**, avant de prendre un nouveau médicament.

Les effets secondaires peuvent être :

- une fièvre, des frissons : informer le médecin si vous avez de la fièvre > 38,5°C
- des problèmes cutanés (verrues, éruption, rougeurs, voire rarement de nouveaux cancers cutanés)
- inflammation des yeux (uvéite) : consulter rapidement en cas d'œil rouge, douloureux ou de baisse de la vision
- troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhée ou constipation
- rarement : inflammation du pancréas se manifestant par une douleur abdominale intense,
- rarement : des anomalies du rythme cardiaque (allongement du QT)

Vous devez :

- **contacter votre médecin dermatologue en cas de signes d'alerte : fièvre, douleurs abdominales, inflammation d'un œil, éruption cutanée**
- **avoir une surveillance régulière auprès du médecin dermatologue (en général une fois par mois)**
- **avoir un électrocardiogramme avant le traitement, après un mois de traitement et après chaque modification de dose de TAFINLAR,**
- **réaliser une prise de sang régulièrement** selon les modalités prescrites par le dermatologue : en général, une fois par mois puis 1 fois par mois.

Le traitement doit être arrêté ou diminué d'effets secondaires.

Une évaluation de l'efficacité du traitement est réalisée après 3 mois par un scanner et/ou un TEP-scan. Le traitement est poursuivi tant qu'il reste efficace sur le contrôle de la maladie.

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie de peau.